

Il était une fois des valises à roulettes, un patron-voyou et des ouvriers du Pas-de-Calais... Cette histoire, il y a plusieurs manières de la raconter. Du point de vue des valises : c'est le choix de *Capital* (M6), qui, en juillet, célébrait *Les rois du bagage à roulettes*. Du point de vue du patron-voyou, ou plutôt de celui du flic antivoyou : c'est le choix d'*Enquêtes et révélations* (TF1), qui, en octobre dernier, s'attaquait à *La France qui triche* (1). On peut enfin adopter le point de vue des ouvriers. C'est le choix de *Liquidation totale*, un film pour lequel Hélène Desplanques a passé de longs mois avec ses modestes héros, les accompagnant dans leur combat pour la justice et la vérité. Faisant sienne leur interrogation : que s'est-il passé pour que deux cents salariés soient « jetés comme des Kleenex » ? Avec les témoignages d'experts financiers, du repreneur et de l'avocat des ouvriers, Fiodor Rilov, elle a reconstitué l'histoire entière.

Il était une fois un « géant américain », Samsonite, qui possédait une usine à Hénin-Beaumont. En 2004, des fonds d'investissement déboursent 11 millions de dollars pour acheter 80 % des actions du groupe, revendues en 2007... 1,7 milliard de dollars ! Entre-temps, le site du Pas-de-Calais a été cédé à un repreneur qui, en fait de produire les panneaux solaires qu'il avait fait miroiter, se déclare en faillite au bout de dix-huit mois. Celui-ci a aussi repris l'usine Delsey, l'autre roi du bagage à roulettes, avec le même succès – pour son compte personnel, pas pour celui des salariés.

En octobre dernier, TF1, avec *Enquêtes et révélations*, criait au méchant patron – condamné à un an de prison ferme en juin –, oubliant qu'il n'était pas le seul coupable. L'avocat Fiodor Rilov se souvient : « Quand l'équipe de TF1 m'interrogeait, je prenais soin d'évoquer régulièrement la responsabilité de Samsonite, Je me suis fait avoir à l'usure. J'ai fini par enchaîner trois phrases sans prononcer le nom de la multinationale. Ce sont les trois phrases conservées au montage. » Pourtant, l'enquête d'Hélène Desplanques révèle que Samsonite a choisi la cession à un repreneur malhonnête pour s'épargner le coût d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

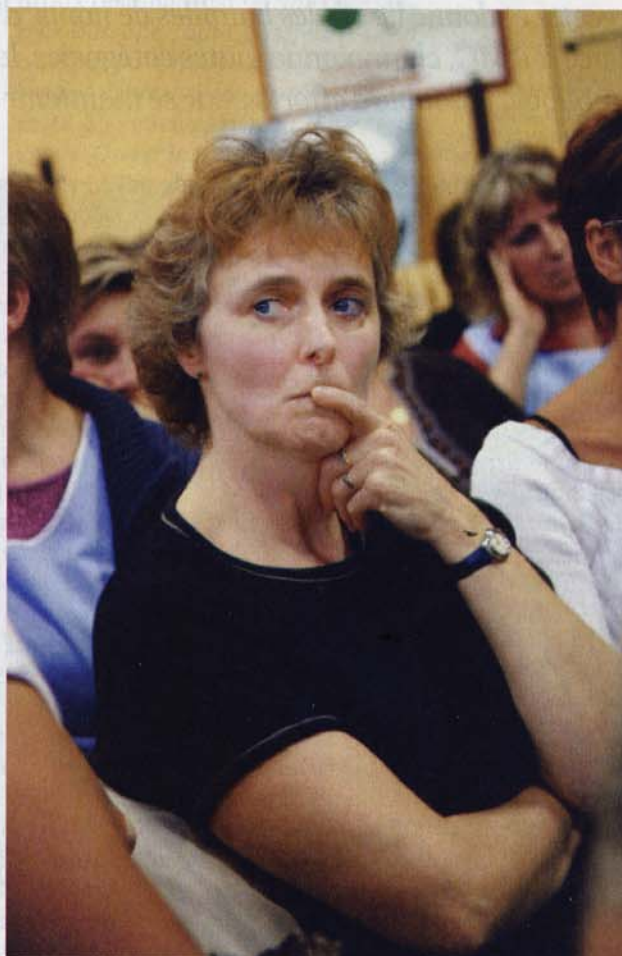
Les ouvriers licenciés ont eux aussi remonté la chaîne des responsabilités, et gagné contre Samsonite aux prud'hommes, avant de prendre d'assaut le siège new-yorkais. Fiodor Rilov : « Nous voulons prouver que le sort des salariés d'une usine du Pas-de-Calais n'est pas étranger à la gigantesque plus-value réalisée par les actionnaires. Que des opérations frauduleuses sont à l'origine de ce fabuleux bénéfice. »

De 11 millions à 1,7 milliard de dollars, voilà une jolie culbute. Une

A voir

Liquidation totale,
lundi 8 février,
22h30,
Public Sénat.

16 NOVEMBRE 2006. LES SALARIÉS LICENCIÉS ENTAMENT UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE CONTRE SAMSONITE, LEUR ANCIEN PATRON.



success story idéale pour *Capital* ? En juillet dernier, le magazine avait consacré une enquête à « la guerre des valises à roulettes » livrée par « deux géants qui écrasent tout (sic !), l'américain Samsonite et le français Delsey ». Pas une seule fois n'y était évoqué le sort des deux usines françaises. Aucune information sur les propriétaires des marques. C'était un sujet conso, léger, pour l'été. Truffé de métaphores guerrières. Une drôle de guerre qui ne faisait aucune victime et ne bénéficiait qu'aux consommateurs... Pas sûr que les salariés d'Hénin-Beaumont adhèrent encore à « la révolution des roulettes »...

Il est certes plus aisé de se défouler contre un mauvais patron, de vanter la « robustesse » de valises à roulettes que d'éclairer les impersonnels rouages du système économique. Fiodor Rilov balaie cependant l'argument de la complexité : « Il s'agit d'usines fermées et d'emplois sacrifiés sur l'autel du profit. Dans certains médias, qui peinent à porter à l'écran une réalité sociale pourtant vécue par de nombreux salariés, ce simple point de vue n'est pas exprimé. » Dommage. De modestes ouvriers de l'Artois qui font trembler une puissante multinationale, qui mettent au jour une sinistre pratique du libéralisme : voilà une belle histoire, en définitive. Il était une fois des valises à roulettes... ■ SAMUEL GONTIER

(1) M6 évoque aussi l'affaire en 2007 dans une *Enquête exclusive* au sein de la brigade financière, à un moment où ni l'enquête ni les procédures judiciaires n'ont abouti.

Des actionnaires qui empochent le pactole, deux cents salariés sur le carreau... et trois manières de porter à l'écran l'histoire de l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont.

A chacun sa valise